CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E28770** **VALABLE JUSQU'AU** **12/02/2027**

ÉDITÉ LE 10/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2000

Raison sociale : SARL CHAMPALLE ET FILS

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/04/2000

Capital : 15 200

3 IMPASSE DE LA FA
LES FILATURES
69240 SAINT-VINCENT-DE-REINS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VILLEFRANCHE TARARE

Siret : 431 824 986 00027

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 8001115

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 22170313504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 22170313504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 04 74 64 83 20 **Fax :**

Portable : 07 89 24 59 91

Responsabilité légale :
CHAMPALLE PHILIPPE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : http://www.facebook.com/champalle.charpente.1

E-mail : champalle.charpente@wanadoo.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 008 130 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	8	17/01/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	8	17/01/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/12/2025 14:30

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E28770** **VALABLE JUSQU'AU** **12/02/2027**

ÉDITÉ LE **10/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2000
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/04/2000
Capital : 15 200

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VILLEFRANCHE TARARE

Siret : **431 824 986 00027**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 8001115

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 22170313504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 22170313504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : **SARL CHAMPALLE ET FILS**

3 IMPASSE DE LA FA
LES FILATURES
69240 SAINT-VINCENT-DE-REINS

Téléphone : 04 74 64 83 20 **Fax :**
Portable : 07 89 24 59 91

Site Internet : http://www.facebook.com/champalle.charpente.1
E-mail : champalle.charpente@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
CHAMPALLE PHILIPPE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	17/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.